

## **L'UE agit-elle efficacement contre la disparition des abeilles ?**

***C'est grâce aux abeilles que nous pouvons nous alimenter car plus de 75 % des cultures vivrières dépendent de la pollinisation, que les prairies sont tapies de fleurs et que la vie comme nous la connaissons existe finalement ! Mais un problème persiste et s'amplifie: les abeilles disparaissent !***

***Nous allons tenter de définir les causes de leur disparition et observer différents points de vue à propos des solutions aborder.***

### ***Les causes :***

Selon Mathieu Lihoreau chercheur au CNRS spécialiste des abeilles :

« Dans nos régions, les produits phytosanitaires sont en première ligne. Les insecticides en particulier, même à très faible dose impactent le cerveau des abeilles qui ne peuvent plus s'orienter ou reconnaître les fleurs, et donc nourrir leurs colonies. Mais il existe de nombreux autres facteurs de stress comme les pollutions, la malnutrition (conséquence de la monoculture), la fragmentation des habitats, l'imperméabilisation des sols, le réchauffement climatique et enfin les nouveaux parasites, les prédateurs et les maladies. »

### ***Les solutions envisagées et apportées :***

Pour Mathieu Lihoreau :

« Il faut réduire de manière significatives notre empreinte sur l'environnement. A court terme, le plus efficace est probablement d'arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'agriculture, en supportant des méthodes alternatives d'agroécologie par exemple. A long terme, il va probablement falloir que l'on change de mode de vie pour freiner au maximum le réchauffement climatique. »

### ***Des avis et les actions de l'UE :***

La députée européenne Irène Tolleret affirme que 4 néonicotinoïdes sur les 7 existants ont été interdits dans l'Union en 2018.

Des solutions complémentaires sont apportées par la France : campagnes de sensibilisation sur cette disparition, déclaration de la sauvegarde des abeilles comme « Grande cause nationale 2022 ». Le 19 janvier la France a été rappelée à l'ordre par la Cour de Justice de l'UE qui estimait que « *les états membres ne pouvaient déroger aux interdictions* »

Les agriculteurs quant à eux ont développé de nombreuses de techniques pour protéger leurs ruches !

Cependant, Robert Fournier apiculteur président de l'AMPA (Association Mécènes et Parrains d'abeilles Occitanie France) et Jean-Luc Pallares apiculteur amateur nous disent que même si l'UE et la France sont conscientes de la menace les moyens employés sont insuffisants et qu'il faut envisager de vrais changements durables !